

A compter du **1<sup>er</sup> février 2024**, les horaires de l'accueil téléphonique de la MSA Bourgogne évoluent, pour mieux vous servir :

JOURS	HORAIRES
Lundi - Mercredi - Jeudi	9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Mardi	13h30 à 16h30
Vendredi	9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h00

**VOUS ÊTES :**

Un particulier, salarié, retraité, ayant-droit, tiers destinataire de paiements, non adhérent MSA...	<b>03 85 39 50 83</b>
Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, cotisant de solidarité, employeur de main d'œuvre, centre de gestion, cabinet comptable...	<b>03 85 39 51 75</b>
Un professionnel de santé	<b>03 85 39 50 85</b>

**VOTRE DEMANDE CONCERNE LE DOMAINE :**

Action Sanitaire et Sociale	<b>03 80 63 22 73</b>
Recouvrement / Contentieux	<b>03 86 47 37 70</b>
Santé Sécurité au Travail	<b>03 80 63 22 02</b>

--oOo--

Nous rencontrer

Dans l'une des 4 agences territoriales (Dijon, Nevers, Mâcon et Auxerre) :

- **Sans rendez-vous** les lundis et jeudis, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 ;
- **Exclusivement sur rendez-vous** les mardis, mercredis et vendredis.

Dans l'un de nos 15 points d'accueil :

- **Exclusivement sur rendez-vous.**

Pour prendre rendez-vous :

- Via le service en ligne « **Demander un rendez-vous** » sur [bourgogne.msa.fr](http://bourgogne.msa.fr) en se connectant à Mon espace privé.
- Par téléphone au **03.85.39.50.83**